

JE STATIONNE MON VÉHICULE EN

ZONE BLEUE

ZONE VERTE

ZONE ROUGE

Le stationnement de surface est gratuit dans toute la ville
les samedis (sauf en zone rouge), dimanches, jours fériés et mois d'août

Du lundi au vendredi,
de 9h à 20h



Jours

Durée maximale de 7 jours pour
les Asniérois et les actifs* ayant
enregistré au préalable la plaque
d'immatriculation de leur véhicule,
dans la base informatique
du stationnement asniérois.



Durée

Durée maximale 1h30 sur présentation
d'un disque de stationnement
pour les véhicules non enregistrés.

GRATUIT



Prix

En cas de non-apposition du disque
et de dépassement des horaires
indiqués sur celui-ci,
un forfait post-stationnement (FPS)
de 35 € sera appliqué.



Du lundi au vendredi,
de 9h à 19h



Jours

Durée maximale 1 journée
payable à l'horodateur
ou sur abonnement

Les zones vertes permettent un
stationnement jusqu'à 10 heures
maximum. Leur grille tarifaire vise
à réserver l'usage prolongé de la voirie
aux résidents et aux artisans/commerçants
qui ont souscrit un abonnement.



Durée

Abonnement résidentiel
de 19 euros/mois
(incluant l'enregistrement en zone bleue).

Actifs* résidentiels 27 euros/mois
(incluant l'enregistrement
en zone bleue).

En cas de défaut de paiement
du stationnement, un forfait
post-stationnement (FPS)
de 35 € sera appliqué.



Prix

Du lundi au samedi,
de 9h à 19h



Jours

Durée maximale ½ journée
payable uniquement
à l'horodateur

Les zones rouges visent à favoriser les
rotations des véhicules en raison des
activités commerciales situées
à proximité.



Durée

Pas d'abonnement.



Prix

En cas de défaut de paiement
du stationnement, un forfait
post-stationnement (FPS)
de 35 € sera appliqué.



AVEC L'ABONNEMENT
VOUS ÊTES GAGNANT !
PACK ZONE VERTE / ZONE BLEUE

Comment souscrire
un abonnement
résidentiel en
zone verte ?

Via internet
à l'adresse suivante
<https://voirie.fr>
parkindigo.com/asnieres
ou en flashant le
QR Code ci-dessous :



Via les applications mobiles
PayByPhone/Indigoneo
Easy park



RAPPEL CODE DE LA ROUTE

> Stationnement sur une place
réservée PMR → 135 €

> Stationnement sur une place
de livraison, en dehors des horaires
autorisés → 35 €

> Stationnement sur un emplacement
réservé aux véhicules de transport
de fonds ou de métaux
précieux → 135 €

> Stationnement dans les couloirs
réservés à la circulation
d'un transport collectif → 135 €

> Stationnement sur les voies
réservées aux pompiers → 135 €



Disque de stationnement
européen coût moyen :
4 euros



MAIRIE
ASNIÈRES-SUR-SEINE

OÙ STATIONNER
DANS MA VILLE ?

AVEC L'ABONNEMENT
VOUS ÊTES GAGNANT !
PACK ZONE VERTE / ZONE BLEUE

TARIF
ABONNEMENT
19€/MOIS

Madame, Monsieur,

Vous le savez probablement, le stationnement
payant s'étend dans la plupart des villes
et génère de nouvelles recettes pour les
collectivités territoriales.
Ce n'est pas le cas à Asnières où nous veillons
à préserver le pouvoir d'achat des Asniérois.

Fidèles à nos engagements de campagne, nous
avons fait deux choix forts :

- Maintenir la gratuité du stationnement dans
les quartiers résidentiels ; soit près de 60 %
du territoire communal.
- Baisser l'abonnement en zone verte de 10 %
en 2018. Celui-ci est désormais de 19 €/mois,
soit l'un des tarifs les moins chers des Hauts-
de-Seine. À titre de comparaison, il est au prix
de 50 €/mois à Levallois-Perret, 32 €/mois
à Bois-Colombes, 30 €/mois à Courbevoie,
25 €/mois à Colombes ou encore 24 €/mois
à Clichy-la-Garenne et La Garenne-Colombes.

Cette plaquette du stationnement synthétise les
différentes offres existantes :

- La zone rouge où se concentrent les commerces
et où il est nécessaire d'assurer la rotation des
véhicules avec un paiement à l'horodateur.

- La zone verte en proximité des zones
commerciales où la rotation des véhicules doit
être assurée de manière secondaire, avec, au
choix : un paiement à l'horodateur ou via un
abonnement mensuel.

- La zone bleue, créée là où le stationnement
n'était pas réglementé jusqu'alors. Nous
l'avons rendue accessible aux
résidents sur simple inscription
afin d'améliorer la qualité de vie
des Asniérois. Elle est interdite
aux autres, au-delà de 1h30 de
stationnement, ce qui permet
de lutter contre les voitures
ventouses.

Gratuité du
stationnement
sur près de 60 %
du territoire
communal

Faites-en bon usage !

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur,
à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Thomas LAM
Maire-adjoint délégué à la sécurité
urbaine et stationnement



Manuel AESCHLIMANN
Maire d'Asnières-sur-Seine
Vice-président de la Métropole
du Grand Paris

* L'article 2 de l'arrêté portant règlement du stationnement en zone à stationnement limité, dite zone bleue est consultable sur
asnieres-sur-seine.fr/rubrique/stationnement

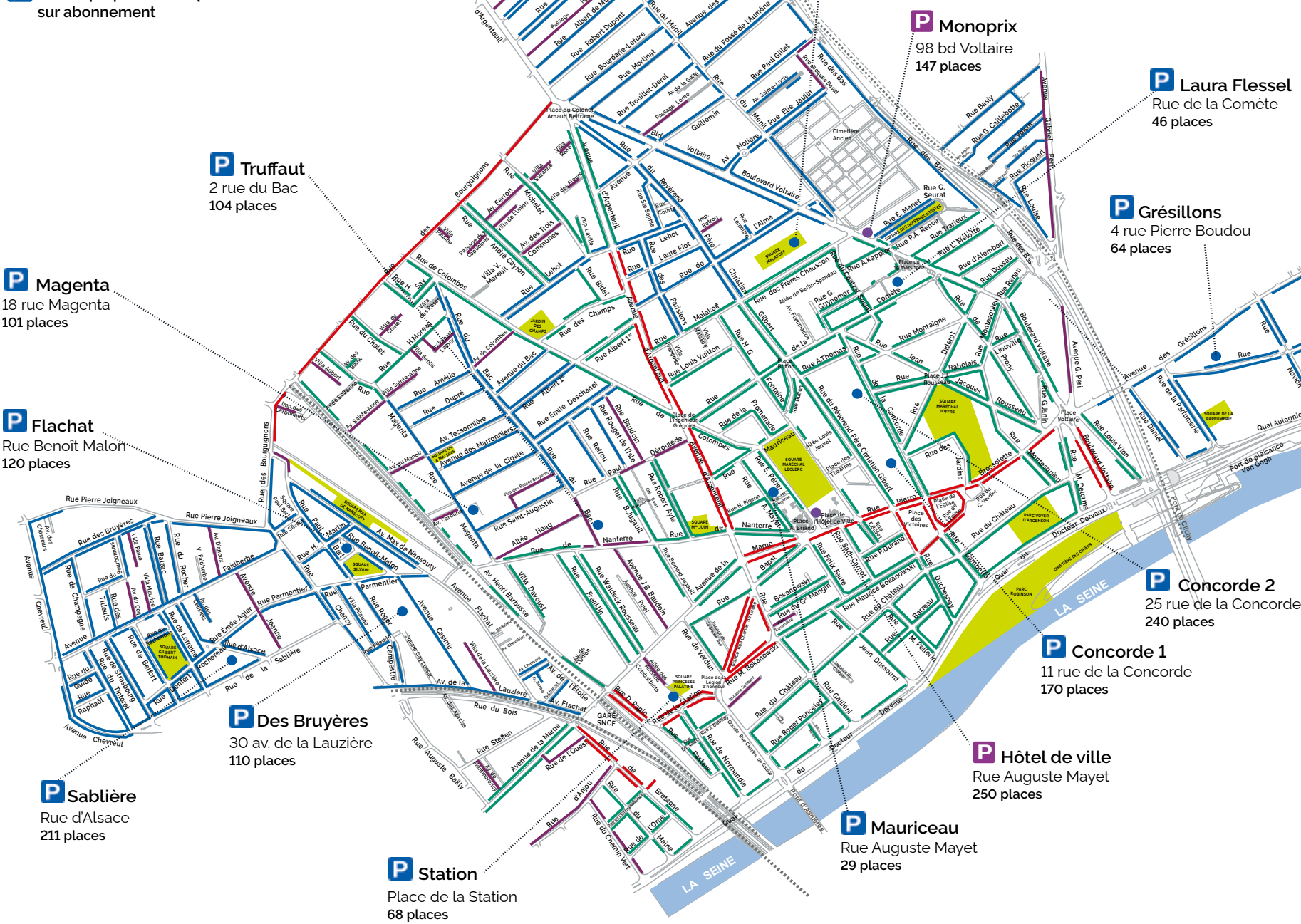


CI-CONTRE LA CARTE DES DIFFÉRENTES ZONES DE STATIONNEMENT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

- Zone bleue
- Zone verte
- Zone rouge
- Interdiction de stationner

PARKINGS

- Places proposées avec une tarification horaire
- Places proposées uniquement sur abonnement



Personnel soignant et personne à mobilité réduite, faites-vous connaître !

VOUS ÊTES PERSONNEL SOIGNANT

Présentez-vous au bureau d'accueil des ASVP au 32 rue des Frères Chausson, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, afin de bénéficier de la gratuité en zone bleue et verte, ou remplissez, en ligne, le formulaire à l'adresse suivante : [asnières-sur-seine > au quotidien > circulation et stationnement](#)

Pour connaître les professions éligibles, flashez ce QR Code



VOUS ÊTES DÉTENTEUR DE LA CARTE MOBILITÉ INCLUSION

Les détenteurs de cette carte ou les porteurs d'un macaron GIG-GIC accèdent gratuitement au stationnement sur les emplacements réservés « GIG-GIC » comme sur tous les emplacements payants. Cependant, un formulaire est à remplir au bureau d'accueil des ASVP afin de se faire enregistrer et d'éviter ainsi les contraventions pour non-règlement du stationnement, lors des contrôles. Il est également disponible à l'adresse suivante : [asnières-sur-seine > au quotidien > circulation et stationnement](#)

TARIF ABONNEMENT 19€/MOIS

Asnières, parmi les villes où le tarif d'abonnement mensuel résident est le moins cher.

Comparaison avec quelques communes voisines

- Levallois-Perret 50 €
- Bois-Colombes 32 €
- Courbevoie 30 €
- Colombes 25 €
- Clichy-la-Garenne 24 €
- La Garenne-Colombes 24 €

Tarifs horaires indicatifs hors abonnement

ZONE VERTE	Durée	Tarif	Durée	Tarif	Durée	Tarif
	1 heure	1 €	3h30	3,30 €	6 heures	15 €
	1h30	1,30 €	4 heures	3,80 €	7 heures	20 €
	2 heures	1,80 €	4h30	4,30 €	8 heures	25 €
	2h30	2,30 €	5 heures	5 €	9 heures	34,90 €
	3 heures	2,80 €	5h30	10 €	10 heures	35 €

ZONE ROUGE	Durée	Tarif	Durée	Tarif
	30 minutes	0,90 €	3 heures	10 €
	1 heure	1,50 €	3h30	20 €
	1h30	2,30 €	4 heures	25 €
	2 heures	3 €	4h30	34,90 €
	2h30	3,70 €	5 heures	35 €



Foire aux questions sur [asnières-sur-seine.fr/stationnement](#)